

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés,

TOKIO MARINE EUROPE SA (TMHCC)
6/8, Boulevard Haussmann –
75441 PARIS CEDEX 09,

certifions que l'assuré désigné ci-dessous :

PROBATEX
LIEU-DIT LES CABAGNOUS
31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE

est titulaire, auprès de notre compagnie, d'une Police n°**23.120.116** garantissant, à ses propres clauses et conditions, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir au cours ou à l'occasion de ses activités de diagnostics désignées ci-après :

ACTIVITES EXERCEES	OUI	NON		OUI	NON
Activités règlementaires					
Constat des Risques d'Exposition au Plomb	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de Termites et autres insecte xylophages	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Repérage d'amiante avant transaction Contrôle périodique amiante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	État de l'installation de Gaz	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dossier technique amiante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
État de l'installation intérieure d'électricité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	État des risques naturels et technologiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités complémentaires					
Mesurage Loi Carrez/ Loi Boutin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	État du dispositif de sécurité des piscines	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Contrôle installations assainissement NON Collectif	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Certificat de logement décent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Calcul des millièmes de copropriété	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etat des lieux locatifs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Diagnostic Radon	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic accessibilité handicapés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Thermographie des bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Infiltrométrie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Loi S.R.U : Dossier de Diagnostic technique pour mise en Copropriété d'Immeubles de plus de 15 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certificat aux normes de surface et d'habitabilité et prêt à taux zéro	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat des travaux de réhabilitations et Investissement locatif dans le neuf et l'ancien (Dispositions Borloo & Robien	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etat descriptif de division	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Activités supplémentaires					
Repérage d'amiante sur surfaces bitumées et enrobés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de champignons lignivores	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures d'empoussièrement amiante	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Evaluation immobilière	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Repérage d'amiante avant/après travaux et démolition	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Contrôle installations assainissement Collectif	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Il est convenu que la garantie s'exerce à concurrence des capitaux suivants :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES en Euros
TOUS dommages corporels, matériels et immatériels confondus , par sinistre	10 000 000
DONT :	
• Faute inexcusable (accident du travail et maladie professionnelle) en France : tous dommages confondus par année d'assurance	1 500 000
et un maximum par victime de	500 000
• Atteintes accidentelles à l'environnement : tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus , par année d'assurance	800 000
• Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus , par sinistre	1 500 000
• Dommages aux biens confiés, y compris perte de clefs , par sinistre	50 000
• Dommages immatériels non consécutifs , par sinistre	100 000
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	MONTANT DES GARANTIES en Euros
TOUS dommages corporels, matériels et immatériels confondus , par année d'assurance	300 000 par sinistre et 500 000 par année

La présente attestation, valable **du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 inclus**, au sous réserve du paiement de la prime est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, et ne saurait engager la Compagnie au-delà des termes de la police à laquelle elle se réfère.

Fait à Paris le 11 Janvier 2018

TOKIO MARINE EUROPE S.A.

Succursale en France
Capital Social \$1 000 000
Entreprise régie par le Code des Assurances
6-8, Boulevard Haussmann
CS 40064, 75441 Paris Cedex 09
Tél: 01 53 29 30 00 – Fax: 01 42 97 43 87
R.C.S. Paris B 843 295 221